L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 17 OCTOBRE 1889.

Théâtre de l'Opéra.

Mme et M. Mangé sont attendus ce matin même à la Nouvelle-Orléans. Ils y seront les bienvenus et en trouveront le public très impatient de voir s'ouvrir l'Opéra auquel est déjà assuré un patronage puissant. La troupe dont bien des lettres nous ont vanté la composition, fera le reste ; et, nous l'espérons, succès artistique, beau résultat pécuniaire récompenseront les efforts de la direction.

Nous avons reçu la visite de M. Berger, le peintre décorateur récemment arrivé de Paris. L'artiste nous est recommandé comme homme de talent et d'expérience; connaissant à fond ce genre tout spécial du décor de théâtre et surtout la façon moderne dont on le traite.

Il s'est mis immédiatement à l'œuvre et comme le temps presse, il l'emploie largement. A la tâche maintenant, non seulement toute la journée, mais aussi une partie de la nuit il achève le décor du premier acte des *Huguenots* : le salon ouvert chez Nevers et l'on nous annonce que ce début justifie pleinement tout le bien que l'on a dit de M. Berger. [C'est à son atelier même que nous lui rendrons sa visite. Après avoir eu le plaisir de faire la connaissance de l'homme, nous aurons ainsi celui de connaître l'artiste.

Nouvelles théâtrales.

Un journaliste de nos amis, sous le pseudonyme de *Méphisto*, nous envoie et nous enverra, de temps à autre, des nouvelles artistiques. Nous détachons ce qui suit de la dernière lettre qu'il nous adresse (Rouen, 2 octobre) :

"Notre nouveau directeur, M. Verdhurt (Théâtre des Arts), doit donner un éclat tout nouveau à notre première scène ; il s'est assuré le concours d'une société de musiciens et de critiques distingués, au nombre desquels je relèverai seulement les noms bien connus, de MM. A. Vitu, E. Lalo, l'auteur du *Roi d'Ys*, E. Stoulig, V. Joncières, Chabrier, Soubies, G. Lenepveu.

"Cette Société doit faire, du Théâtre des Arts, une sorte de *Nouveau Théâtre lyrique Français*, où l'on ferait représenter, en dehors de l'ancien répertoire, des pièces nouvelles et absolument inédites, de nos jeunes auteurs français.

"Ce projet aboutira-t-il? Les uns disent, oui; les autres, non. A qui se rapporter?.... Quant à moi, sans aucune espèce de parti-pris, je souhaite que ce projet réussisse, tant pour la ville de Rouen, que pour l'honneur de notre vieille scène, si bien réputée autrefois, et que des directeurs, par trop commerçants, ont fait tomber à un rang bien médiocre, auprès de celui qu'elle a tenu il y a une quinzaine d'années.

"Le Théâtre des Arts rouvrira le 7 octobre avec l'*Africaine*, dans laquelle débutera M. Lafarge; cet artiste, si bien connu, si bien noté dans votre ville, fera ses deux autres débuts obligatoires, dans la *Favorite* et les *Huguenots*.

Le général Boulanger.

Un télégramme de Londres, adressé au *Sun* de New York, porte que quand le général Boulanger découvrit que le gouvernement avait pris toutes mesures afin de lui faire chaude réception, au cas où il essaierait de débarquer sur le sol français, le cœur lui manqua, il hésita. Sa seule chance alors était de frapper un coup prompt, inattendu, mais il préféra attendre occasion plus favorable.

Néanmoins il n'a nullement renoncé à ses projets ; il résulte d'informations secrètes et autorisées, venues de Jersey, qu'il se forme et se développe une organisation des plus actives et dont l'objet est une descente sur les côtes de France.

La dépêche ajoute et nous la reproduisons sous toutes réserves :

"Déjà la Ligue des Patriotes prépare la voie à la mise en circulation d'un Manifeste, qui sera répandu dans le nord de la France, et dont l'objet est de gagner l'armée à la cause de Boulanger. L'idée est de surexciter le sentiment patriotique au sein de celle-ci, au moyen d'une brochure éloquente et bien nette, qui déclarera que le recouvrement de l'Alsace Lorraine ne saurait être espéré sous le régime actuel. Le ministre de la guerre a ordonné la plus stricte surveillance; des mesures fort énergiques ont été prises à cet égard."

Bienvenue.

Après une absence de quelques mois notre excellent ami le colonel J. A. Walker, président du New Orleans City and Lake Railroad Company, est de retour à la Nouvelle-Orléans, depuis plusieurs jours déjà. On connaît son activité, on sait de quels vastes intérêts il s'occupe. Son excursion dans l'ouest lui a valu un complet retour de santé et nous lui en adressons nos bien cordiales félicitations.

M. Walker est essentiellement un homme de progrès, pratique; on est sûr de retrouver son nom et sa coopération partout où il s'agit d'une œuvre d'intérêt public.

—L'honorable E. J. Bermudez, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant à Alger, après avoir passé ses vacances dans diverses villes de l'Ouest et de l'Est, est de retour à la Nouvelle-Orléans depuis quelques jours. Ce voyage lui a valu tout un regain de santé, et hier, plus actif que jamais, il reprenait son siège qu'a occupé, durant son absence, l'honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité.

M. E. J. Bermudez jouit à Alger d'une grande et légitime popularité, il y est entouré de respect ; popularité et respect dûs à la façon digne dont il remplit ses fonctions, à la compétence qu'il y déploie.

Académie de Musique.

La troupe Power continue chaque soir ses représentations du drame irlandais : *The Ivy Leaf*, et toujours la pièce reçoit bon accueil du public. Elle a ses scènes émouvantes, dramatiques, mais la note gaie n'en est pas exclue: elle y sonne même souvent et prête ainsi de la variété à l'ouvrage.

Il sera donné aujourd'hui pour la sixième fois.

Dimanche prochain, première représentation du drame: *The Main Line*; comédie drame où l'on cite, entr'autres, un troisième acte du plus grand effet ; un vrai coup de théâtre, où l'amour d'une femme se fait ingénieux et parvient enfin à résoudre un redoutable problème, dans lequel est engagée la vie elle même de celui qu'elle aime.

Cette pièce a été l'un des grands succès du Lyceum Theatre à New York.

Théâtre St. Charles.

On ne raconte pas les exercices des chevaux, ponies, mulets dressés et exhibés par le Professeur D. M. Bristol. Il faut les voir pour s'en bien rendre compte. C'est vraiment la supériorité dans le genre. A certains moments on peut dire que ces merveilleux chevaux sont bien véritablement des acteurs ; il est telles scènes qu'ils jouent avec une intelligence frappante.

Ce soir, excellent programme.

Grand Opera House.

Le drame d'Adolphe Belot : l'*Article 47* est toujours de ceux qui produisent vive impression sur le public ; les scènes pathétiques y abondent ; l'esprit s'y mêle au drame et tout cela est mené habilement, dénoué en maître du théâtre.

Mlle Lillian Lewis s'est montrée remarquable dans le rôle de Cora, et elle a été fort heureusement secondée par son entourage, où il faut citer M. Whitecar.

Ce soir *Dona Sol* et demain, *New Magdalen*.

Dimanche, début des Minstrels Cleveland-Haverly, une troupe renommée.

Musée-Théâtre.

Aujourd'hui jeudi, changement à peu près entier de programme au Musée-Théâtre ; il en va ainsi chaque semaine à cet établissement. M. Eugène Robinson, directeur de l'endroit, est en quête de l'écrit de [illegible] ; il veut que chez lui les choses aillent [illegible] et il [illegible] parole. Tous les huit jours de nouvelles curiosités sont mises en [illegible]

ligne, et malgré cette coûteuse variété, le prix d'entrée reste le même : 10 cents.

Parmi les nouveautés qui paraîtront aujourd'hui nous recommandons les 10 Egyptiennes et un animal, véritable phénomène, tenant du singe et de l'homme ; aussi de fort amusantes marionnettes italiennes. Voir l'annonce.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 oct. 1889 —Indications pour la Louisiane: Beau temps, température stationnaire, vents du nord.

Température du 16 octobre 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin......	54	12
Midi................	66	19
3 P. M..............	66	19
6 P. M..............	64	18

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Geo. J. Vellrath à Mme Veuve Amélie Lafrance.
Robert Jenkins à Mlle Rosa Grandsberry.
Anthony Fisher à Mme Annie Raby.
Wm Carter à Mlle Frances Harris.
Bernard Yeager à Mlle Cecilia Richardson.
Joseph Walker à Mlle Cornelia Canel.
Albert Bittenbring à Mlle Lillie E. Furnan.
Wendling Funk à Mme Veuve Annie E. Lloyd.

Naissances.

Mme Henry Foecker un garçon.
Mme Henry Thalsheimer, une fille.
Mme Alphonse Harris, une fille.
Mme Henry Fortineau, un garçon.
Mme Geo. Manske, un garçon.
Mme Geo. Staub, une fille.
Mme Gustave Hert, un garçon.
Mme Louis Malhes, une fille.
Mme Chas Duelfer, une fille.
Mme John J. Eckart, un garçon.
Mme John Uhle, une fille.

Décès.

Addison C. Herndon, 47 ans, San Antonio, Texas.
Jacob Kittredge, 57 ans, encoignure Amelia et Perrier.
Mme Catherine Savage, 57 ans, 807 rue Magasin.
Geo. H. Jennings, 60 ans, 77 rue St. Philippe.
Esther Marcel, 79 ans, 300 Chemin du Bayou.
Mlle Lena L. Dubuch, 24 ans, 97 rue Dumaine.
Eugène S. Begault, 52 ans, 161 Chemin du Bayou.
Veuve M. J. Skerrett, 78 ans, 141 avenue Louisiana.
Théodore J. Reither, 1 mois, encoignure St-Claude et Indépendance.
Mary Johnson, 52 ans, 155 rue Sud Franklin.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

H. Chiapella au American Homestead Company, un terrain borné par les rues Bourbon, Union, Marais et Urquhart, $450.

American Homestead Company à F. Boisdoré, le terrain qui précède, $500.

J. Call au People's Homestead Association, un terrain borné par les rues Camp, Philip, Magasin et Première, $4.590.

Mme V. Domingon à J. Parege, un terrain borné par les rues Villeré, St-Bernard, Robertson et Annette, $900.

Mme A. Rouzan à C. Lands, un terrain borné par les rues Market, Verret, Jackson et Vallette, $325.

L. Piogé à P. Lipari, un terrain borné par les rues St-Philippe, Chartres, Ursulines et Levée, $1,400.

Mme R. Cammack à V. Young, un terrain borné par les rues Conti, Gayoso, Bienville et Dupré, $130.

La même à S. Judson, un terrain borné comme le précédent, $130.

Mme M. West à Mme C. Berna, un terrain borné par les rues Camp, Chestnut, Upperline et Lyon, $300.

Cour Civile.—Les successions W. L. Palmer, Annie Harmeyer et Chas Mandeville sont ouvertes.

Marguerite Fernandez contre son mari, pour obtenir le divorce.

Marine Insurance Company contre le Bureau des Assesseurs, pour obtenir une réduction.

F. Johnson McLoughlin contre la Texas and Pacific Railroad Company, en dommages pour blessures reçues au service de la dite compagnie.

Chas. Patorno contre Louis Biri—Appel à un jugement de la 2me Cour.

Max Feist contre E. D. Aron, pour $205. Miller & Wilbur contre le même pour $210.

Mme H. Martejean contre son mari, pour obtenir le divorce.

M. Charles Mandeville constitue par testament, sa femme, légataire universelle et nomme James Wilson et Thos. Gleason exécuteurs testamentaires.

Cour Criminelle.—Madison Gant, voies de fait, $25 et 30 jours.

Le 18, W. Gibson comparaîtra pour le meurtre de O. Spencer et le 21 Geo Kleyb, pour le meurtre d'Edward Meyers.

Cour de Circuit. — Geo. W. Dougherty, de New York, contre le contrôleur, pour l'obliger à payer les frais de deux procès décidés contre la Nouvelle Orléans et s'élevant à $2017 80 et $3937 83.

Deuxième cour de recorder.—Une accusation de diffamation a été portée hier matin devant le recorder Dreux par Mme Peter Lentz, 250 rue Union, contre Mme Mendoza, qui habite au 240 de la même rue.

Une accusation d'obstruction de la voie publique a été portée par la compagnie de tramways de la rue St Charles contre MM. Franz et Schoen, entrepreneurs de pompes funèbres, parce que le cortège d'un enterrement dont ils avaient charge a intercepté la circulation de trois des chars de la compagnie, au mécontentement des voyageurs. Le juge a condamné M. Schoen à $5 ou 10 jours de prison, et déclaré son intention de faire observer l'ordonnance relative à l'interruption de la circulation.

Une jeune fille séduite et abandonnée cherche à se venger.

Justine Marchand est une jeune fille de 20 ans, brune et assez gentille, qui depuis quelques mois, avait trouvé de l'emploi chez M. Clément Fosse, à Gouldsboro. Bientôt, le neveu de celui-ci, Clément Escotte tourna son attention vers la jeune fille, qui sous promesse de mariage accepta ses avances.

Tous deux vécurent quelque temps en bonne intelligence et Clément, pour inspirer une plus grande confiance à Justine, lui confia une centaine de dollars qui, disait-il, devaient servir à subvenir aux premiers frais du mariage et de leur entrée en ménage. L'intimité devint dès lors plus complète ainsi que s'y attendait Clément, mais lorsqu'il découvrit il y a quelque temps que la jeune fille était en voie de devenir mère, il lui réclama la somme en question qu'elle lui remit aussitôt, croyant toujours à sa parole.

A partir de ce moment elle ne le revit plus et comprit, mais trop tard, qu'il n'était pas sincère. Elle essaya, toutefois, de le ramener auprès d'elle, mais chaque fois qu'il la voyait dans la rue il évitait de la rencontrer et s'enfuyait même ; si bien que, fatigué de cette comédie, il finit par quitter Gouldsboro pour se réfugier en ville où il trouva à s'occuper dans une laiterie, encoignure Bienville et St-Patrick.

Sa cachette ne devait pas rester longtemps ignorée de Justine qui avait juré de se venger si après une dernière démarche tentée auprès de lui il persistait dans son abandon. Profitant d'une visite qu'elle faisait hier aux cimetières avec sa mère et sa sœur, elle les pria de rentrer disant qu'elle les suivrait de près, et profitant de ce moment de liberté elle se rendit en hâte auprès d'Escotte qui était au travail. Elle l'appela, mais il feignit d'abord de ne point l'entendre puis ensuite de ne point la reconnaître, et il allait même prendre la fuite lorsque Justine lui tira un coup de revolver.

Il se réfugia dans la maison et, sortant par une porte de derrière, il appela un agent et la fit arrêter.

Justine Marchand a été enfermée dans le bureau du chef de police, à l'abri des questions indiscrètes.

Police Board. — Le Police Board s'est réuni hier soir, sous la présidence du commissaire Dennis.

Etaient présents : MM. Beanhean, Parker, Demoruelle et Borne, le capitaine Collein, qui agit comme chef de police en l'absence de celui-ci, et son secrétaire M. Vandewart.

Trois accusations étaient portées devant le Bureau, deux pour ivresse et inconduite, contre R. W. Sherlock et M. D. Coleman. Après audition des témoins, les accusations ont été retirées et les accusés acquittés.

La 3me accusation, ivresse et inconduite, était portée contre le surnuméraire Thos. Hanlon, qui a été suspendu.

Le Maire Shakspeare, qui venait d'assister au meeting du comité de finances a pris ensuite le fauteuil et le secrétaire a donné lecture d'une demande faite par T J. Finnegan, surnuméraire du [illegible] precinct pour obtenir sa démission. Elle a été acceptée, et l'on a procédé à la nomination des quatre surnuméraires suivants : E. D. Terrebonne, J. H. Kernaghan, M. J. Balser et Nicholas Lohr.

Rixe.—Hier soir, entre 5 et 6 heures, encoignure Marigny et Dauphine, A. Marchand a reçu en pleine figure un coup de clé de machine, à la suite d'une querelle avec Edward Hagan, âgé de 45 ans. L'un a été remené chez lui et l'autre arrêté.

L'affaire des bons. — Mme Burke en ville.—L'enquête sur les bons se poursuit avec activité. Depuis jours de suite, le grand juri s'est réuni pour examiner l'affaire des bons constitutionnels. A quelques exceptions près, on sait où ils étaient. Il s'agit maintenant des "baby bonds." On s'attend à des découvertes qui feront sensation. Le grand juri doit faire un rapport spécial, dans sa prochaine séance qui aura lieu vendredi. Nous saurons alors à quel point en est arrivée l'enquête.

Mme E. A. Burke est arrivée en ville, hier matin, par le chemin de fer de Louisville et Nashville, et s'est rendue immédiatement chez elle, rue du Camp. Elle est en excellente santé, mais n'a voulu avoir aucun rapport avec les journalistes qui voulaient avoir une entrevue avec elle.

Elle a reçu un grand nombre de visites. On rapporte que le major Burke a réussi à placer les actions de deux de ses mines sur le marché anglais ; mais Mme Burke a voulu garder le silence sur ce fait. Elle annonce le prochain retour de son mari qui s'effectuera, aussitôt qu'il aura réglé ses affaires. Le major est malade, dit-elle.

Accident.—Hier à 2 heures P. M., une jeune fille du nom d'Adèle Weber âgée de 17 ans qui travaillait à la fabrique de jute, encoignure St-Ferdinand et Chartres a été blessée au coude par une machine.

Autres accidents.—Hier matin à 10 heures, un screwman du nom de Wm Ravy qui chargeait des balles de coton à bord du *Sens Topaz*, au pied de la rue Jackson, a été renversé par une balle contre les parois de la cale et on a dû le transporter chez lui, encoignure Septième et Tchoupitoulas.

—A 5 heures P. M., un autre screwman du nom de James Fitzgerald est tombé dans la cale du steamship *Borussia* au pied de la rue Joséphine. Il s'est blessé au cou.

Brûlures.—Hier soir à 5:15 heures, un nommé Isidore Sarro âgé de 18 ans, qui emplissait une lampe à gazoline s'est brûlé cruellement au bras gauche.

Un incendiaire.—Hier à 1 heure de l'après-midi, le curé de l'église Ste-Rose de Lima, encoignure Bayou Road et Broad, a informé le Chef de Police, par téléphone, qu'il tenait enfermé dans son église un individu qui venait d'essayer d'y mettre le feu. Le wagon de police a été envoyé immédiatement et l'incendiaire a été emmené au poste.

Affaires municipales. — Le conseiller Brittin est à New-York où il vient de subir une opération à la gorge, qui l'oblige à garder le lit.

Le maire ayant reçu de nombreuses plaintes de citoyens habitant hors des limites de la ville et dont on exige rigoureusement qu'ils entourent leurs terrains de clôtures, alors qu'en pleine ville on n'a pas les mêmes exigences, a déclaré que la loi doit être la même pour tous et qu'il veillerait à ce qu'il en fut ainsi.

Paragraphes. — L'homme de patrouille Madison Grant, couleur, a été condamné pour voies de fait à $25 et 30 jours. C'est la première fois depuis 5 ans, que semblable condamnation est infligée à un agent de police.

—Le feu a détruit une partie du quai du West End. Il a été mis par des étincelles échappées du steamboat *Sarah*.

—M. Warmoth est entré en fonctions hier matin et a été assailli par une foule considérable de visiteurs qui se pressaient à la porte de son bureau, les uns pour le féliciter, les autres dans l'espoir d'obtenir de lui quelque poste. Les premiers seulement ont été admis car le nouveau collecteur n'a pas l'intention de se presser pour la nomination de ses employés et il refuse de rien dévoiler de ses projets au sujet des changements qui seront faits dans le personnel de son département.

La circulation à Paris.

Le mouvement de Paris, pendant les trois premiers mois de l'Exposition, a été l'un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire municipale de la capitale.

La Préfecture de police ne peut, malheureusement, rien nous dire du mouvement des compagnies de voitures; mais elle nous renseigne, d'une façon très complète, sur celui des omnibus, des tramways et des bateaux. D'autre part, les compagnies de chemins de fer nous fournissent des chiffres extrêmement curieux sur le développement de leur trafic pendant cette période.

Les omnibus et les tramways ont transporté, en mai, juin et juillet 1889, 52.858.401 voyageurs—7,895,653 de plus qu'en 1888.

Nous comprenons, naturellement, dans ce total, le million de voyageurs transportés par services spéciaux créés à l'occasion de l'Exposition.

Les chemins de fer parisiens (réseaux nord et sud) ont transportant 16,215,825 voyageurs — 1,947,970 de plus qu'en 1888.

Enfin les bateaux (y compris les services supplémentaires organisés depuis le mois de mai) ont transporté 10,393,217 voyageurs — 5,722,703 de plus qu'en 1888.

Ces résultats s'appliquent — avons-nous dit—aux 88 premières journées de l'Exposition.

On les peut donc traduire d'une façon plus saisissante, en disant que, du 5 mai au 31 juillet 1889, les omnibus ont transporté (en chiffre rond) quatre-vingt-dix mille, les chemins de fer parisiens vingt-deux mille, les bateaux soixante-cinq mille voyageurs de plus, par jour, qu'à l'époque correspondante de 1888.

Restent les chemins de fer. Les résultats définitifs n'en sont connus, comme on sait, qu'en fin d'exercice, mais les chiffres approximatifs communiqués à la Préfecture nous donnent une idée suffisante du prodigieux développement de trafic des grandes compagnies, depuis le commencement de l'Exposition.

Les trains de ceinture ont transporté trente mille voyageurs de plus, par jour, qu'en 1888, en tout, pendant les trois mois, 7,823,444 voyageurs.

Le chiffre en avait été de 5,173,005, l'an dernier.

Les grandes compagnies fournissent les résultats suivants :

VOYAGEURS TRANSPORTÉS DANS PARIS ET HORS PARIS.

	1888	1889
Nord.........	2,702,349	3,150,142
Est..........	2,073,259	2,362,333
Saint-Lazare..	7,502,088	8,509,768
Montparnasse	1,221,601	1,334,104
Orléans.......	685,368	813,676
	15,532,607	17,411,354
		15,532,607
En plus pour 1880......		1,878,747

A ce chiffre on doit être ajouté un autre : *plus de six millions et demi* de voyageurs ont été transportés par des trains spéciaux du Champ-de-Mars.

On a remarqué, enfin, que la statistique des accidents donne, à quelques unités près, en 1889, des résultats identiques à ceux de l'an dernier.

Malgré l'accroissement prodigieux de la circulation et de l'activité générale durant les trois mois, il n'y a presque pas eu, dans les rues de Paris, plus d'accidents, cette année, qu'à la période correspondante de 1888.

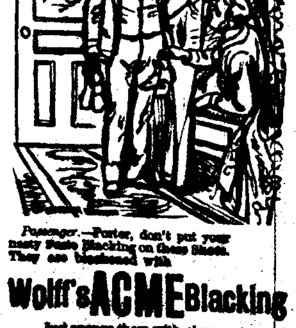

Passenger.—Porter, don't put your nasty Paste Blacking on these Shoes. They are blackened with

Wolff's ACME Blacking

Just sponge them with clean water, and they will be beautifully polished. You can earn your quarter easy this time!

By the way, Porter, tell your Livery Stable friends that it is the [illegible] Harness Dressing in the world. I've tried it!

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

The Best Blacking for Men, Women and Children.

Succession de Veuve J. B. Lavigne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,564—Division [illegible]. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par E. M. [illegible], administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. [illegible]

18 oct—[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Condamnation du sergent Nogues.—Elections municipales.

Paris, 16 octobre—Le sergent Nogues a été condamné à la prison perpétuelle pour avoir voulu vendre une cartouche Lebel au comte Von Moltke.

Une élection a eu lieu aujourd'hui en cette ville pour remplir soixante vacances survenues dans le gouvernement municipal.

Les républicains ont obtenu quarante-neuf sièges, ce qui leur fait un gain de sept.

Bourse française.

Paris, 16 octobre—Le trois pour cent est coté à 87 francs 37 1[2 centimes.

L'ex-roi Milan.

Paris, 16 octobre—L'ex-roi Milan a retenu des appartements en cette ville.

La présidence de la Chambre des Députés.

Paris, 16 octobre—Le gouvernement appuiera M. Floquet pour la présidence de la Chambre des Députés. Il sera probablement élu.

Le général Boulanger.

Paris, 16 octobre—M. Naquet est parti pour Jersey, porteur d'adresses de dévouement au général Boulanger, émanant du Comité National et de la Ligue Deroulède (Ligue des Patriotes).

Accident de chemin de fer.

Bruxelles, 16 octobre—Il est arrivé un accident aujourd'hui à la station de chemin de fer de cette ville. Un train à passagers venant de Mons et lancé à toute vitesse s'approchait de la dite station, quand l'ingénieur a essayé de l'arrêter, mais en vain. Le train a donné contre une obstruction placée à la limite de la voie et nombre de wagons ont été mis en pièces. Trente passagers environ ont été blessés.

Explosion.

Londres, 16 octobre—Une explosion a eu lieu, ce matin de bonne heure, à la houillère Bentiler, à Longton, comté de Stafford. Soixante-dix mineurs se trouvaient dans la houillère au moment de l'accident ; onze seulement ont échappé. La mine a été complètement démolie, et il sera très difficile de retirer les cadavres, carbonisés déjà, croit-on.

Londres, 16 octobre—Ceux qui étaient à la recherche des victimes de l'explosion à la houillère Bentiler ont trouvé ce matin cinquante cadavres de mineurs.

Le roi de Portugal.

Lisbonne, 16 octobre—Le roi de Portugal, qu'on croyait mourant hier, a passé une meilleure nuit. Sa fièvre a quelque peu diminué.

Le Novoe Vremya.

St-Pétersbourg, 16 octobre—Le *Novoe Vremya* écrit :

"Si l'Allemagne désire une paix bien solidement établie, il est indispensable pour elle de cesser de tolérer les intrigues autrichiennes en Bulgarie.

"La paix ne sera jamais assurée, ajoute la même feuille, tant que les troubles internationaux actuels continueront."

Accident.

Londres, 16 octobre—Le Dr. Richardson, homme de science marquant, a été écrasé aujourd'hui par un fiacre, mais ses blessures ne sont pas graves.

Le steamer Malta.

Londres, 16 octobre—Le steamer *Malta*, appartenant à la ligne de steamers Cunard, avec 16 passagers à bord, a échoué près de *lands End*, au milieu d'un épais brouillard. On craint que le steamer ne soit complètement perdu. Le *Malta* est un steamer de 2,132 tonneaux; il a été construit à Glasgow en 1865.

Le Roi de Portugal en danger de mort.

Lisbonne, 16 octobre.— L'état du Roi de Portugal a empiré ce soir. La gangrène s'est déclarée et il a le délire.

Le prince Ferdinand.

Londres, 16 octobre — Des avis de Constantinople annoncent que le prince de Dolgorouki, avant son départ de Sofia, a eu une conférence avec le régent Stambouloff, comme représentant de la Russie, relativement à l'expulsion du prince Ferdinand du trône de la Bulgarie.

Grève.

Hambourg, 16 octobre—Les employés des divers *Docks* de cette ville, se sont mis en grève aujourd'hui.

Le ministre Crispi.

Rome, 16 octobre—A une réception donnée par le Club Démocratique de Palerme, le ministre Crispi a fait un discours au cours duquel il a déclaré que la paix était assurée.

L'ex-reine Natalie.

Belgrade, 16 octobre—L'ex-reine Natalie a été informée aujourd'hui au nom de la Régence et du gouvernement que si elle n'acceptait pas les conditions proposées, on ne lui permettrait pas de revoir son fils. Elle a déclaré qu'elle n'accepterait jamais de pareilles conditions.

La canonnière Nasr-ed-din-Shah.

St-Pétersbourg, 16 octobre.—La canonnière russe *Nasr-ed-din-Shah* a sombré à Batoum. Tout l'équipage a péri.

Rapport annuel sur les mines et les minéraux du Canada.

Ottawa, 16 octobre—Le rapport annuel sur le rendement des mines et les minéraux du Canada, pendant l'année dernière, a été lancé. La valeur totale du produit de minéraux de toutes sortes, pendant l'année, a été de $16,500,000. Le produit ayant la plus grande valeur a été le charbon. Il a donné 2,656,134 tonneaux. La quantité de charbon anthracite importé pendant l'année a été de 1,326,164 tonnes, et de charbon bitumineux, 1,287,179 tonnes. Le produit de l'or pendant l'année a été de 61,310 onces. La quantité de lingot de fer a été de 73,587 tonnes.

Le steamer Teutonic.

New York, 16 octobre—Parmi les passagers partis pour Liverpool à bord du steamer *Teutonic* figurent le Rév. Dr. Chas. O'Reilly, de Détroit, le trésorier de la Ligue Nationale irlandaise, et le Col. John Atkinson.

Meurtre.

Kansas City, 16 octobre.—On lit dans une dépêche datée de Lebanon, Missouri :

Un combat acharné au couteau a eu lieu hier entre deux fermiers, dans le voisinage de Spring Hollow. La fille de M. J. W. Hardy s'était fortement éprise d'un certain S. H. Lawson et son père lui avait défendu d'avoir aucun rapport avec celui-ci.

Or hier le père la rencontrait en croupe sur un cheval que montait Lawson et lui donna l'ordre de descendre aussitôt ; ce qu'elle fit. Mais la chose provoqua en Lawson une telle fureur qu'il s'avança sur Hardy, tenant à la main un couteau qu'il lui plongea dans le corps jusqu'à douze reprises. Hardy cependant, malgré ses blessures, parvint à retirer son couteau du fourreau et en frappa cinq fois son assaillant. On croit que les deux hommes mourront de leurs blessures.

Monseigneur Dennis J. O'Connell. Mariage de Mlle Caldwell et du prince Murat.

Baltimore, 16 octobre. — Monseigneur Dennis J. O'Connell, recteur du Collège américain à Rome, est arrivé de New York, hier, à Baltimore.

Le cardinal Gibbons et autres sont allés au devant de lui. Il est arrivé, revêtu sans aucun caractère officiel; seulement il a transmis des lettres et des messages verbaux du Pape et de la Propagande à son Eminence le cardinal Gibbons. Il a dit à un *reporter* du *Sun* que, vu le nombre d'étudiants à Rome, il faudra construire une nouvelle bâtisse pour le Collège de Rome. Il a déclaré aussi qu'il n'a pas de probabilité que Sa Sainteté se retire de Rome.

Monseigneur O'Connell a reçu un télégramme de Mlle Mary Caldwell, qui a donné $300,000 à l'Université de Washington.

Dans la dite dépêche elle annonce que son mariage avec le Prince Murat aura lieu le 30 octobre à Paris.

Le gouverneur Hill.

Atlanta, Ge., 16 octobre—Une réception magnifique a été faite aujourd'hui au gouverneur Hill à l'Exposition Piedmont. C'est la plus belle réception qui ait été faite à Atlanta, à l'exception de celle de l'ex-président Cleveland. A 1 heure de l'après-midi il y avait 200,000 personnes sur les terrains de l'Exposition.

Le gouverneur Hill prononcera un discours à 7 heures P. M.

WASHINGTON.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 16 octobre—Le Président a fait les nominations suivantes :

R. T. Lee, à Lamar, Ill., en remplacement de J. Outhouse, déplacé; Jay L. Hamlin, à Kankakee, Ill., en remplacement de John Shafer, déplacé; Emma R. Palmer, à Onarga, Ill., en remplacement de A. S. Pattee, décédé; Henry Truckwell, à Charles, Ill., en remplacement de J. T. Dougherty, déplacé; W. L. Chambers, à Stockton, Kans, en remplacement de P. McKenna, démissionnaire; Arthur Bailey, à Cassopolis, Mich., en remplacement de H. T. Glover, déplacé, Edwin Chinney, à East Saginaw, Mich., en remplacement de M. V. Meredith, démissionnaire.

Saml Billings, à Marquette, Mich., en remplacement de James Russell, déplacé; Chas E. Wells, à St-Ignace, Mich., en remplacement de M. F. Malcome, déplacé; Chas H. Osborne, à Sault Ste-Marie, Mich., en remplacement de T. P. Trouper, démissionnaire; Isaac G. Hiller, Greenville, O., en remplacement de D. B. Hine, démissionnaire; John C. Ardery, Arlington, Oregon; Ives Sorkelson, à Black River Falls, en remplacement de G. W. Lewis, déplacé; Hamilton M. Adams, à Huntington, W. Va., en remplacement de C. T. Thompson, déplacé; J. C. De Cres, à Austin, Texas, en remplacement de J. O. Johnston, déplacé.

Le Département d'Etat.

Washington, D. C., 16 octobre—Le département d'Etat a reçu avis de notre ministre en Chine que le Long-Hoi et fleuve Rouge a été ouvert et des douanes établies à Lung-Chow, Mengtsz et Manghao.

Le Président Harrison.

Washington, D. C., 16 octobre—Les personnes suivantes ont rendu visite au Président: Le secrétaire Windom; le maître de poste-général Wanamaker; le juge Miller, de la Cour Suprême; le sénateur Quay; le représentant Kinsey et ses amis, l'amiral intérimaire Wilkes et le général Sickles.

A midi, les délégués à la conférence de marine internationale ont été reçus.

Une réception publique générale a été tenue à 1 heure.

Banques.

Washington, 16—Le département de la trésorerie vient de rendre public un exposé de la situation des banques nationales. La Nouvelle-Orléans en compte neuf avec un capital stock de $3,125,000. Dépôts individuels, $12,660,263. Billets de banques nationales en circulation, $927,745. Prêts et escomptes, $11,141,437.

Réception au Département d'Etat.

Washington, 16 octobre—A la salle de réception du Département d'Etat, le secrétaire Blaine a reçu ce matin les délégués à la Conférence Maritime Internationale.

Ceux-ci étaient accompagnés par les ministres des diverses nations étrangères.

A l'arrivée du secrétaire Blaine, les membres des diverses délégations lui ont été présentés par leurs ministres respectifs, et tous ont été accueillis cordialement.

Voyage intéressant.

New York, 16 octobre—Deux jeunes gens, bien connus dans la société de New York, partiront, ce matin à bord du steamer *City of New York*, pour faire une grande partie de chasse dans l'Afrique Orientale. Ces deux voyageurs intrépides ne sont autres que M. Royal Phelps Carroll, petit-fils de feu Royal Phelps et frère de M. Charles Carroll, qui a épousé Mlle Susan Bancroft, petite-fille de l'historien Bancroft, et M. Hamilton Astor Carey, un neveu de M. John Jacob Astor. Ils pensent être absents neuf mois, ils se rendront aussi vite que possible à Zanzibar où ils espèrent rencontrer M. Wm. Astor Chandler, frère de Armstrong Chandler, mari de Amélie Rives.

Arrivés à Zanzibar, les trois jeunes gens prendront une escorte de 300 hommes, iront à Mowoossa et pousseront presque dans le pays Masai. Le but de leur voyage est de chasser et de tuer le lion africain dans son antre.

Il y a deux ans, M. Carroll a fait un voyage de 18 mois, a remonté le Zambèze et a rapporté des spécimens de tous les oiseaux et animaux de cette région. De nombreux amis les ont escortés à bord.

Le Rév. Dr Charles O'Reilly.

New York, 16 octobre—Le Rév. Dr Charles O'Reilly, trésorier du fonds de la Ligue Nationale, est arrivé hier de Détroit. Il partira ce matin, à bord du steamer *Teutonic*, avec le col. John Atkinson et ses deux fils. Le Dr O'Reilly a dit, hier après-midi, qu'il avait l'intention d'être de retour dans environ six semaines.

Rumeur.

New York, 16 octobre—Une dépêche spéciale au journal *Sun* annonce: Le bruit court que M. F. Monks, le voyageur africain, a été tué par ses hommes sur la rivière Zambesi.

Incendie.

Eaton, Ohio, 16 octobre—Ce matin, à 3 heures, un grand incendie a éclaté à Camden, près d'ici ; toute la ville est menacée d'être la proie des flammes. Le département à incendie de cette ville a été appelé à Camden. On ne peut pas obtenir de détails jusqu'ici.

Deux enfants tués par leur mère.

Santa Anna, Cal., 16 octobre—Ce matin, en pénétrant dans la demeure de Mme E. H. Schill, à Tustin, on l'a trouvée elle et ses deux enfants—ces derniers âgés de cinq et trois ans—étendus à terre avec une large blessure à la gorge. Elle venait de tuer ses enfants et avait essayé de se donner la mort. On pense pouvoir la sauver. A côté d'elle on a trouvé un couteau.

Depuis trois ans elle était séparée de son mari, O. R. Schill, et celui-ci venait de s'adresser à la Cour pour obtenir la garde de ses enfants. On attribue ce double meurtre à cette cause.

M. Blaine fils.

New York, 16 octobre.—M. James G. Blaine, fils du secrétaire d'Etat, a confessé jugement aujourd'hui, devant la Cour Suprême, pour une somme de $529,60, en faveur de M. Foster C. Fuller.

Le procès était basé sur une réclamation de paiement de services professionnels rendus à la femme et à l'enfant de M. Blaine, du 1er juin au 1er novembre 1886.

La lumière électrique à New York.

New York, 16 octobre—Le maire de New York, M. Grant, a déclaré aujourd'hui qu'il persisterait à employer tous les moyens possibles afin d'empêcher les compagnies d'éclairage électrique de fonctionner tant que leurs fils n'offriraient pas une complète sécurité. Durant toute cette journée des ouvriers ont été activement employés à replacer les becs de gaz sur les places publiques qui, ce soir, avaient un peu plus d'éclat.

Consolidation de chemins de fer.

New York, 16 octobre—Les dépêches annonçant la consolidation des lignes de chemins de fer Gould et Huntington dans l'ouest et le nord-ouest ont donné lieu à des commentaires. Quoiqu'on n'en ait encore aucune confirmation sérieuse, on croit généralement à l'existence d'un projet de ce genre. Aux bureaux du Southern Pacific les employés assurent ne rien savoir à ce sujet.

La Présidence au Mexique—Une campagne vigoureuse contre les Indiens Yaqui.

Mexico, 16 octobre (via Galveston)—Guerrero est le premier Etat qui a proposé, par l'intermédiaire de sa Législature, de demander au Congrès d'amender l'Acte qui restreint à une année le terme présidentiel.

Les autres Etats prendront la même attitude.

—Il y a actuellement 14 condamnés à mort dans la prison militaire à Santiago, Haltelolco.

—Le gouvernement a décidé d'ouvrir une campagne vigoureuse contre les Indiens Yaqui.

Les troupes locales ou rangers seront employées dans cette campagne.

Immigration des nègres au Mexique.

Mexico, 16 octobre—L'immigration des nègres attire de nouveau l'attention. Ce regain d'intérêt à cet endroit est attribuable à la publication qui vient d'être faite ici d'une entrevue, empruntée à un journal du Texas et dans laquelle divers fonctionnaires et citoyens bien connus de Mexico se regardent comme compromis. L'intention du gouvernement serait d'établir une colonie permanente sur un point insalubre de la côte du Mexique.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme Hester Bishop.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,146—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Thomas Bishop et de sa femme Hester Bishop, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. [illegible]

16 oct—[illegible]

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex..	7:00 am	No 4 Fast Mail	7:00 am
No 8 Coast	9:00 am	No 6 Coast	2:40 pm
No 1 Fast Mail	7:30 pm	No 3 Lim. Ex.	8:15 pm
No 7, Bay. St. Louis	8:00 pm	No 8, Bay St. Louis	7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	11:00 pm	No 2 Passen.	9:15 am
No 3 Chicago		No 4 St-Louis	
N. O. Lim.	7:00 am	and Chic. Ex.	5:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	8:00 am
No 54 E. R. Local	10:25 am	No 53 E. R. Local	3:30 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	11:00 am	No 2 Limited	8:35 pm
No 5 Fast line	6:35 am	No 6 Fastline	7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:00 am	No. 2	8:00 pm
No. 3	6:20 pm	No. 4	8:00 am
No. 5	10:10 am	No. 6	3:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor.	8:45 pm	No 20 Califor.	11:40 am
No 17 Local	6:45 am	No 18 Local	7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m., 6:30 pm. Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache. 6:30 a.m., 3:00 p.m.

Dimanches seulement—Shell Beach—10:10 a.m., 6:10 pm. Dimanches seulement—6:30 am., 4:00 pm.

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée......7:00 pm | Départ......7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......9:00 am | Départ......4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 17 OCTOBRE 1889.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m
Vicksburg—LAURA LEE, à 5 p m

VENDREDI, 18 OCTOBRE 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Pointe Houmas—MARY E. COMEAUX, à 11 a m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m

Fleuve et rivières.

Memphis, 16 octobre—Le fleuve baisse. Temps clair et agréable. Pas d'arrivages ni de départs.

Caire, 16 octobre—Le fleuve a 2 pieds et baisse. Temps clair et frais. Arrivés, Arkansas City de St-Louis à 11 p m; Belle Memphis de Natchez à 7 a m. Départs, Arkansas City pour Natchez à 4 a m; Belle Memphis pour St-Louis à 11.

Caire, 16 oct., soir—Le fleuve a 3 pieds 4 pouces et baisse. Temps clair.

St-Louis, 16 oct—Le fleuve a 3 pieds 6 pouces et est stationnaire. Temps couvert et chaud.

Louisville, 16 octobre—La rivière monte—a pieds 6 pouces dans le canal, 2 pieds 3 pouces aux chutes. Temps clair et agréable.

Le soir—La rivière a 2 pieds 2 pouces aux chutes; 4 pieds 2 pouces dans le canal et monte. Temps clair et agréable.

Evansville, 16 oct—La rivière a 2 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Le soir—La rivière a 2 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair.

Cincinnati, 16 octobre—La rivière a 6 pieds 7 pouces et monte. Temps clair; thermomètre 56.

Cincinnati, 16 oct., soir—La rivière a 8 pieds 7 pouces et monte. Temps clair et froid.

Wheeling, 16 octobre—La rivière a 4 pieds et monte. Temps clair.

Pittsburg, 16 oct., soir—La rivière a 4 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair.

Les Passes.

Port Eads, 16 oct., 6 p m—Vent du nord-est. Temps clair. Arrivés à 11:45 a m, steamship anglais Milton, capitaine Askew, de Montevideo, via Buenos Ayres ; à 4:00 p m, steamship Historian, capitaine Boddie, de Liverpool; à 6:20 a m, steamship Worsley Hall, capitaine Verrill, de Liverpool.

Départs, steamship Cristobal Colon pour Barcelone via Malaga et Knickerbocker pour New-York.

Marchés.

Paris, 16 octobre—Rentes trois pour cent 87 francs 37 1[2c.

Londres, 16 oct., 4 p. m.—Consols à la clôture 97 1,16 au comptant et 97 3[16 à terme.

Havane, 16 oct—Or espagnol 241 à 241 1[4. Change calme. Sucre faible.

Liverpool, 16 octobre—Coton—calme. Middling 6 1[8d.

Ventes 10.000 balles, y compris 500 pour la spéculation et l'exportation. 6900 balles coton américain.

New-York, 16 oct—Coton stable. Middling Uplands 10 9[16. Middling Orleans 10 13[16. Ventes 87 balles.

Futurs—très calmes à l'ouverture. Ventes 3900 balles.

Livraison en octobre 10 03, novembre 10 09, décembre 10.07; janvier 10.08; février 10.12; mars 10.19; avril 10.25; mai 10.28; juin 10.36; juillet 10.43; août 10.47.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 16 OCTOBRE 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Scotland, Crosby, Londres, via Brême.
Steamship (ang) Siddons, Brown, Liverpool.
Steamship (ang) Author, Owen, Liverpool.
Steamship (ang) Jos. Oteri, Jr, Caletta, Truxillo, etc.
Steamship (ang) Governor, Reynolds, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship City of Dallas, Galt, Puerto Cortes, Cortes via Belize.
Steamship (ang) Worsley Hall, Verrill, Liverpool.
Steamship (ang) Historian, Boddie, Liverpool.
Steamship (ang) Milton, Askew, Montevideo via Buenos Ayres, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR.

Warren, Kennison, Grand Lake.
Belle of the Coast, Dodd, Bayou Goula.
Mary E Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.
Alvin, Kouns, Bas du fleuve.
Garland, Brinker, Shreveport.
Joe Webre, Hotard, Bayou Barataria.
Alice LeBlanc, Blanchard, Donaldsonville.
Henry Marx, Jackson, Vaucluse, avec 2 barges.
Resolute, Bashion, Luna, Ark., avec barges.
Longue Laurence, ——, Bayou Lafourche.

EXPORTATIONS.

BREME—par steamship Scotland—5404 balles coton 96 boucauts tabac 926 douves.... Pour Brême—19,986 boisseaux maïs en grenier 574 douves.

LIVERPOOL—par steamship Siddons—7942 balles coton 1200 douves.

LIVERPOOL—par steamship Author—3170 balles coton 12,072 45[60 boisseaux blé en grenier.

TRUXILLO—par steamship Jos Oteri Jr—20 sacs riz 13 colis mdises.

LIVERPOOL — par steamship Governor—6311 balles coton 200 bl[illegible] coton 600 [illegible] plomb 16,031 50[60 boisseaux blé en grenier 4964 douves et sérguiou en transit.

Arrivages de produits.

GRAND LAKE—par steamer Warren—2261 balles coton 700 sacs graine coton 2 barils riz et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—470 barils sucre [53 nouveau] 2495 sacs riz brut 11 sacs coton en graine et fret assorti.

DONALDSONVILLE — par steamer Mary E Comeaux—1850 sacs riz brut 96 barils sucre (nouveau) et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—50 barils sucre 34 barils riz 2280 sacs riz brut sacs riz brut et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Garland—1274 balles coton 1617 sacs graine coton et fret assorti.

BAYOU BARATARIA—par steamer Joe Webre—601 sacs riz brut et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Alice LeBlanc—1354 sacs riz brut et fret assorti.

VAUCLUSE, ARK—par steamer Henry Marx—20,394 sacs graine coton.

LUNA, ARK.—par steamer Resolute—43,765 sacs graine coton.

BAYOU LAFOURCHE—par longre Laurence—128 barils riz.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—600 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—232 balles coton 224 sacs graine coton 5 wagons graine coton 2689 sacs riz brut 1 barils riz 402 caisses champagne 219 barils vin 22 caisses vin 181 barils sucre 37 barils mélasse et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2669 balles coton 2900 sacs farine graine coton 3 wagons graine coton 300 sacs riz brut et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3000 balles coton 1250 sacs farine graine coton 1100 sacs riz brut 180 sacs tourteaux et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1708 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1090 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Freeman........parti 12 oct
Steamship El Paso, Quick........parti 12 oct
Steamship Excelsior, Higgins........parti 12 oct

PHILADELPHIE.

Steamship Valona, Doyle........parti 10 oct
Goelette T W Dunn, McFarlane........partie 12 oct

LIVERPOOL.

Steamship Haytian, Orward........parti 28 sept
Steamship Actor, Jones........parti 7 sept
Steamship Counsellor, Lang........parti 12 sept
Steamship Australian, Peter........parti 12 sept
Steamship Caribbean, Daniel........parti 22 sept
Steamship Historian, Boddie........parti 22 sept
Steamship Costa Rican, Wallace........parti 22 sept
Steamship Texan, King........parti 7 oct
Steamship Editor, Chandler........parti 1er oct
Steamship Cuban, Lawson........parti 5 oct
Steamship Andean, Wrake........parti 5 oct
Steamship Worsley Hall, Verrill........parti 1er sept
Steamship Viceroy, ——........parti 5 oct
Steamship Vesta, Corbishley........parti 10 oct
Steamship Bernard Hall, Alexander........parti 12 oct
Steamship Inventor, Jones........parti 10 oct
Steamship Californian, Pickthall........parti 12 oct

LONDRES.

Steamship Angers, Pinkham........parti 9 oct

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Commonwealth, ——........parti 27 sept

ANVERS.

Steamship Sir Wm Armstrong, McKee........parti 9 sept

ROUEN.

Steamship Norfolk........parti 14 oct

RIVER PLATTE.

Steamship Maxwell, Mansel........parti 9 oct

MONTEVIDEO.

Steamship Milton, ——........parti 30 [illegible]
Steamship Craven, ——........parti [illegible]
Steamship [illegible], ——........parti [illegible]
Steamship [illegible], ——........parti [illegible]

FALMOUTH.

Steamship Latimer, Bilbao........parti 20 sept

GÊNES.

Steamship Atlanta, Hume........parti 27 sept

RIO DE JANEIRO.

Barque Crown Prince, Hanson........partie 1er sept
Barque Prince Arthur, March........partie 12 sept
Steamship Baron Belhaven, Wiseman........parti 2 oct

LAS PALMAS.

Steamship Wingate, Thompson........parti 20 sept

ROSSO.

Steamship Free Lance, ——........parti 28 sept

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship Henry Anning, ——........parti 20 sept

COLON.

Steamship Hayden, Coward........parti 28 sept

PERNAMBUCO.

Steamship Baron Belhaven, Wiseman........par 1 sept

BUENOS AYRES.

Steamship Milton, ——........parti 4 oct

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Amarrage
Author	Liverpool	3e dist, 16
Aston Hall	Liverpool	Southport
Ardanrigh	Havre	rue 4re
Azalea	Anvers	rue 3e
Bordeaux	Havre	3e dist, 41
Biagios	Havre	3e dist, 32
Bonaventura	Liverpool	1er dist, 37
Chelydra	Havre	rue 3e
Clinton	Vera Cruz	Alger
El Dorado	New York	Alger
Euskaro	Liverpool	3e dist, 37
Enfield	Buenos Ayres	3e dist, 28
Finsbury	Liverpool	Southport
Floridian	Liverpool	1er dist, 33
Goldsworthy	En réparation	Alger
Governor	Liverpool	Pte Tier
Gardenia	Havre	rue 3e
Gracia	Liverpool	3e dist, 25
Iris	Gênes	rue 3e
Jos Oteri, Jr	Truxillo	1er dist, 15
Lizzie Henderson	Tampa	1er dist, 15
Ocean King	Brême et Londres	rue 3e
Paris	Havre	3e dist, 40
Professor Morse	En réparation	3e dist, 14
Rockdale	Copenhague	Gretna
Red Sea	Havre	3e dist, 47
Siddons	Liverpool	3e dist, 42
Sidlehollin	Liverpool	Southport
Sorg	Brême	rue 3e
Trinacria	Havre	3e dist, 30
Victoria	Port Natal	Southport
Whitney	Laid up	Alger
Whitby	Havre	rue 3e
Waldensian	Havre	rue 3e
Yucatan	Liverpool	1er dist, 36

NAVIRES.

Stephen	....	1er dist, 22

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie. de Pompe No 16, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stars, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
512 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barracks et Dauphine.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente :		
Sur risques d'incendie..........	$158,966 75	
Sur risques maritimes..........	3,042 00	
Sur risques de rivières..........	6,628 63	
Total des primes..........	$168,637 43	
Moins,—Primes non acquises..........	46,693	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889..........		$118,884 45
Pertes payées :		
Sur risques de feu..........	46,542 52	
Sur risques maritimes..........	1,567 33	
Sur risques de rivières..........	2,847 32	
Taxes et dépenses, moins intérêts..........	22,797 36	
Réassurances et primes..........	18,940 40	
		$1,743 38
Profits..........		$67,119 14
La Compagnie possède de l'actif suivant :		
Propriétés foncières..........	$361,583 20	
Actions de banques et de chemins de fer..........	30,442 56	
Billets garantis par hypothèques et gages de titres..........	77,545 62	
Billets recevables..........	51,484 75	
Primes en cours de collection..........	12,138 80	
Certificats 6 0[0 de ville..........	36,307 50	
Billets hypothécaires en jugement..........	4,235 00	
Argent comptant..........	18,563 46	
		$656,798 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé F. POURSINY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20me jour de juin 1889.

Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

R. A. Chalfant,	Geo. A. Hachmann,
R. W. Smith,	H. T. Howard,
Paul Capdevielle,	Adam Hackdon,
Antoine Marrien,	John B. Lafitte,
Paul Poursine,	J. D. [illegible]
	W. Besard.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bertrand Saloy vs. A. E. Dessommes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,990—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Port et l'avenue Hagan, désignés par les numéros treize et quatorze, et mesurant comme suit. Trente pieds de face à la rue Dumaine, sur cent soixante-sept pieds deux pouces et soixante-quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Samuel Stewart et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 22 200 et 22,201—En vertu d'un writ de fieri facias, contre Alphonse Philips, comme notaire public et individuellement, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 novembre 1889 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° La moitié indivise de trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Jackson et Joséphine, désignés par les numéros Un, Deux, Trois, et formant une portion de terre mesurant quatre-vingt quinze pieds, 11 pouces de face à la rue St-Charles sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Jackson, la même profondeur sur la ligne de côté la divisant du lot No Quatre, et quatre-vingt quinze pieds, onze pouces sur la ligne du fond; aussi un lot de terre dans le même îlet, désigné par le No Vingt-deux, mesurant vingt pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds, et vingt sept pieds dix pouces et six lignes dans le fond.

2° Aussi une moitié indivise de quatre lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos un, deux et trois et qui font de l'îlet cinquante cinq, bornés par les rues Pitt, Prytania, Bertin et l'avenue Napoléon, d'après un plan lithographié déposé au bureau de Mazureau, notaire public ; les dits lots Nos un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt-huit pieds sept pouces de face à l'avenue Napoléon, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et le lot dix huit est contigu dans le fond, mesurant trente pieds de face à la rue Prytania sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Aussi, une moitié indivise de quatre lots de terre dans l'îlet borné par les rues Tolédano, St-Denis, St Patrick et Harmonie, mesurant chacun trente pieds rue Harmonie sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Acq. L. 92—fol. 224

4° Aussi, le lot huit, dans l'îlet cent quatre-vingt douze, borné par les rues St Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue St-Louis sur cent deux pieds de profondeur. Acq. 121—fol 556.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er oct—1 8 15 22 29—2 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cocsha, actions, billets, comptes, etc.

Succession de Samuel Stewart et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Nos 22,200 et 22,201—En vertu d'un writ de fieri facias contre Alphonse Philips, comme notaire et individuellement, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 22 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certificats, 1 action chacune, $5 chacune, de la German Mens Singing and Benevolent Association, Sixième District N. O. un certificat, 5 actions, $50 chacune, Southern Hosiery Mills, un certificat 10 actions $5 chacune, Southern Automatic Electric Shock Machine Company, un certificat 1 action, $25, Audubon Driving Club Association, une action, $250, French Opera Association Limited, un reçu de $250 comme souscription au nouveau Stock of Mexican International Improvement Company, un certificat de 10[300 intérêt dans 440 actions de la Mexican International Improvement Company, un reçu pour $187 50 étant 12 1[2 0[0 de 150 actions Mexican Mining and Prospecting Company ; un certificat de 25 actions de $10 chacune dans la American Patent Operating Company Limited ; Un certificat de Membership Club on Wheels, un certificat de 2 actions, $10 chacune, Traders Bank of N. O., et un lot de comptes ouverts, réclamations, billets, etc., d'après une liste annexée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 oct—11 15 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de J. B. Loterer vs Mary A. Hannard, veuve Louis Cormier.

(No 9,099 du Dossier de l'ex-Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans), maintenant transféré à la

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1440.—En vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire ci-dessus à J. R. Alcée Gauthreaux, ex-shérif civil de la Paroisse d'Orléans, adressé par l'ex-Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et par le dit ex-shérif à Thomas Duffy, ex shérif civil de la Paroisse d'Orléans, transféré, et à moi transféré par le dit Thomas Duffy, et lequel dit procès a été transféré à l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant le No 1440 du dossier de la dite Cour Civile de District, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No vingt six, borné par les rues Canal, Jackson, Hamas et Prieur et mesurant en mesure américaine, environ vingt un pieds de face à la rue Canal, sur cent neuf pieds de profondeur, étant une partie du lot No douze et contigu au lot No 11; ensemble avec une bâtisse en bois à deux étages à simple corps de logis connue comme le No 278.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit.

The Citizens Bank of Louisiana vs Mistress Theresa Hergesse et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,857—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent, situé dans l'îlet borné par les rues Chartres (anciennement Condé), Ursulines, Royale et St Philippe, dans le second district de cette ville, désigné par le numéro trois sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 23 janvier 1845, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire; le dit lot mesure, à la mesure américaine, suivant le dit plan, trente-huit pieds huit pouces cinq lignes de face à la rue St Philippe sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue Condé ou Chartres par les lots appartenant ou ayant appartenu à MM. E. Brugier et S. Dufossat, dans le fond par le lot numéro deux et sur le côté vers la rue Royale par la propriété de J. Gleises. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et reposant sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit ; l'acquéreur fournira deux bons séparés, portant intérêt respectivement à raison de 8 et 10 0[0 par an de la date de vente jusqu'à paiement final; les dits bons devant être ou pour le montant total de la réclamation du plaignant, maintenant due, ou pour la proportion de la réclamation du dit plaignant, d'après le chiffre du montant d'enchère sur la propriété ; la dite réclamation du plaignant actuellement étant comme suit :

La somme de quatre cents piastres ($400) avec dix pour cent d'intérêt depuis le 1er janvier 1883 jusqu'à parfait paiement, et en plus la somme de douze cent quatre vingts piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1881, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant, à partir du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1887, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1888. Le tout jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant le montant d'impressions, les frais du shérif, du greffier, etc., s'élevant à environ $250, et de plus déduire du montant de son enchère et payer comptant les taxes d'Etat, de la paroisse et de la municipalité sur la dite propriété s'élevant environ vingt cinq piastres. L'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothécaire du fonds non encore due mais sujette à être réclamée d'après la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir : la somme de cinq mille neuf cent vingt piastres ; l'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire à la Banque des Citoyens de la Louisiane, suivant sa charte et ses lois, et la balance, s'il y en a au prix de l'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 oct—9 9 16 19

PAR LE CONSTABLE.

John Farrell vs. Louis Smith.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 18,645.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, à mon entrepôt, No 159 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

9 oct—9 14 19

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle Par Francis T. Nicholls, gouverneur DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-après énumérés, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui en ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir de MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit :

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 10me jour d'avril de l'an de N.-S. mil-huit-cent-quatre vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Pour le Gouverneur ;
GEO. SPENCER, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate car ils auraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports et où vit la fièvre jaune devront ne ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer pendant la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés à la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper entièrement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale ; placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

20 avril—

Avis aux Créanciers. Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.," insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 52 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM, Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency)

M. Arenstein,	A. M. Apolonte,
F. Alpuente,	A. Alciator,
Joseph Bart,	Joseph Brugera,
A. Bavhi & Co.,	Dr. J. Borden,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm. [illegible]
B. Benjamin & Co.,	A. Bedanit & Co.,
Louis Bailles,	Becker & De Saul,
L. Bebelet,	F. [illegible]
J. Brandon,	F. Brown,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bernie & Bro.,	R. Beltran,
C. Barke,	R. R. Barinds,
J. A. Blaffer & Co.,	W. Alexandre Bossé,
Jean Ballencie,	J. A. Burdsall,
Samuel Bandera,	Compagnie & Lambert,
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	F. Cara,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
F. Casse, agent,	F. Casse,
Eugene Coulon,	[illegible] Connell,
J. Cassard,	L. Charest,
J. H. Chipot,	Norman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dufour & Lan[illegible],
Mme Louis De Gaille,	P. Duchemin,
T. B. Dunbar,	A. Duramette,
P. Dajas,	J. O. Denis,
Arthur Denis,	De Buisser Hart & Co.,
Dominique Deux,	George Dugan,
O. Dronet,	G. M. Ball,
A. Dumestre,	M. E. Ducros,
Davollier & Co.	A. De Sainte Gême,
S. Bendler,	Samuel Elliott,
Percival Fargey,	Simon Flange,
F. B. Fisher,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fasch,
Fritz & Brandau,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	Fallax,
Gustave Furstie,	H. C. Fulmont,
Felber & Gonsenbaim,	C. J. Finaley,
Mme Gust. Feurnade,	Joseph Grossheimer
Joseph Gatzinger,	Gasquilly & Allen,
T. Generelly,	A. Garrelly,
Isadore Geraud,	Fred Gaud,
Geidenbow & Kelly,	Mme Armide Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Geridel,
B. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Hemans & Co.,	Gordon Hew, M. D.,
Mme Anna Hill,	S. Herron,
U. C. Holts,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Rosen Aycock & Co
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeannetaud & Co,	J. M. Justinhart,
B. Jahrens,	F. Jenfreid,
Harriet Johnson,	Ruth Kara,
C. W. Kullender,	Kandig & Co.
Dr E. Kunnemann,	Auguste Lacoumet,
Joseph Larrieu,	R. Laplace,
M. Lamason,	J. Levesque,
C. L. Hots & Co,	La Benit, Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lamb & Bernheimer,
Labouisse & Dubis,	Mme J. B. Lopenta, Bee
T. Lafon,	Lo. De Marcheti, Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lands,
R. Monteuse & Co,	Charles Mason,
A. J. Montain,	P. Martin,
M. Mann,	M. Mahony,
F. Maeon,	J. Mangeny, agent,
F. G. Monroe, curator,	C. M. Mangin,
Chas Mousier, Succ. de	Macdonald & Lebreton,
Philip McCabe,	J. C. Nichand,
Louis Maltz,	J. Cahill,
A. May,	Gaston Marigny,
Dr A. Mercier,	M. Moulin,
Michael Meilleur,	F. Marks,
Norton & Bell,	Estelle Navelle,
A. Olivier & Co,	D. Oberhammer,
S. Pablo,	R. E. Ogden, successor
Mme Anna Perigon,	P. F. Parnelly, agent,
A. Petit,	Ferdinand & Bechham,
R. Pedarra,	F. Perrot, Freeman & Co,
A. Pulinois,	R. Pruderack,
P. Pons,	M. Puiol,
A. Quimby Fils,	F. [illegible], Cotton Press
S. Roger & Co,	D. Rodriguez,
J. Rivera,	F. Brown,
J. E. Sarzeulis,	Mme Anna Sorr,
A. Schmidt,	Francis Stevens,
Sevens,	Robert Stumpf-Coberg
	J. [illegible]

BUREAU

L'Abeille de la

Bureaux : 73

Enterered at the Post... as Second Class Matter

NOUVE...
VENDREDI, 18

PRIX DE L'...

ÉDITION ...

Un an...
Six mois...
Trois mois...
Un mois...
On s'abonne aussi à toute...

ÉDITION ...

Un an...

ÉDITION ...

Un an...
Six mois...
Quatre mois...
Trois mois...

Pour les petites Ventes et Locations ... payable de 10 cts la ...

VENTES ...

Par Henry Stern & C... No 86 rue du Canal de Bettes et ...

Les voyages d'Allemag... de M. de ...

[illegible] ...

M. Thiers... quand ... de paix, il ... sur la question ... cinq milliards, et ... faire de l'annexion ... fois sorti du pays, ... il à ses familiers, ... vinces, cela se ... tard." Il avait ... longtemps, on ne ... milliards. A quoi ... n'est-elle pas ... qu'auparavant, ... spoliatrice d'outre ... question de l'Alsace ... vivace que le ...

Voilà dix-huit ... que européenne ; ... de terre, large ... que l'étendue de ... paroisses rurales, ... M. de Bismarck ... réparer une ... avoir été imposée ; ... prussien, et qui ... auteur—M. de Mo... nouvel empire ... bout d'un demi-siècle

Franchement, ... l'antipathie que ... que sans conscience ... les du chancelier ... civilisateur qui ... la fois perfides et ... pour l'attendrir ... brutale; sa haine ... mépris de tout ce ... mocratie; la ... tout ce qui est ... convenir qu'il y a ... son œuvre.

Que n'a-t-il pas ... Il a commencé par ... de la vieille ... par peur, il a fait ... de l'Autriche ... Sa seule faute ... pendant tout ... en 1878, ... le plus ... puissance, ... Fort ... dont ...

M. de Bismarck pour son élève, tout ... grinations à travers ... Vieux Monde, sous ... ges forment la ... pour créer un ... cours et celle de ... aimé que les rois ... d'eux-mêmes, ... le de Berlin. N'y ... fait comme ... venant pas à lui, ... montage ... Cette ... régrinations ... être pas obtenu ... en attendait, mais ... rapports qui ... vant ; elle a forcé ... nouveau Canossa ... témoin la visite ... s'est vu obligé de ... laume II. On ... cordialement ; ces ... ses faites, à la face ... brassades au ... de deux pays en ... foudre, font l'effet ... ne rapprochent pas ... tant de gagné, et ... dissipé, au moins ...

Pour un homme ... dont la parole, ... miel, tantôt ... d'acier, c'est une ... qu'une heure ou ... avec un ennemi. Il ... qu'il ne lui en faut, ... viction la plus ... la résolution la ... pas passé maître ... dans les âmes les ... de jeter son ... perdre, sans avoir ... en dire du mal, ... sant du bien ? Le ... serti légèrement ... entrevues avec lui.

Enfin, il y a ... d'Orient, toujours ... à chaque instant, ... feu—éventualité ... des crises ... la triple, peut être, ... ce, car il a su ... ment, à propos d'... dans au court ... ouvriers, que l'... en cause—parole ... au hasard, dans ... pittoresque ... dépêche pour être ... par le monde ... ment, beaucoup d'... indiscrétion, mais ... le monde ; elle y ...

"Si, d'ailleurs, ... faisait un petit ... Constantinople, ... originale, ... trouvé: une des ... héritier de Grèce ... deux coups. Si le ... Ottoman par le ... ancêtre son ... la foie—à ... trouvent à ... ment ... sol, chez le Sultan ... pêche par les ... gourmets ... Mais comment